

Pétition des salarié.e.s de la fonction publique adressée au Conseil d'Etat contre les mesures du plan CPEV

Les signataires dénoncent le plan d'assurance issu de l'accord entre le Conseil d'Etat et la Fédération des sociétés de fonctionnaires (FSF). Cet accord dégrade nos conditions de vie et de travail: il relève l'âge de la retraite, contraint les salarié.e.s à travailler plus longtemps, réduit le montant des rentes et fait baisser les salaires de toutes et tous par une cotisation supplémentaire. De plus, ce plan prévoit l'introduction d'une «contribution de rattrapage». Cela signifie que tout changement de classe de salaire, tout au long de la carrière, doit être payé par le.la salarié.e pour «assurer» cette augmentation auprès de la CPEV. C'est une logique de capitalisation contraire à nos droits et à nos intérêts.

Pour l'ouverture de négociations salariales immédiates

Nous demandons immédiatement l'ouverture de négociations salariales. Faire payer aux salarié.e.s l'obtention d'un «cliquet» ou autre changement de niveau salarial par un rachat à 100% auprès de la Caisse revient à diminuer fortement l'augmentation de salaire obtenue par cette même revalorisation, voire dans certains cas à l'annuler. Les changements de niveau salarial sont une des rares façons de voir progresser son salaire: chacun.e peut être amené.e, en fonction de son parcours professionnel, à changer de classe de salaire, quelle que soit sa classification d'origine. Le cliquet ou changement de niveau est un acquis de la fonction publique et en tant que tel, nous refusons qu'il soit raboté, réduit voire supprimé par une contribution de rappel uniquement à la charge des salarié.e.s. Nous ne céderons rien sur ces objets et lutterons pour en étendre le principe à tou.te.s les salarié.e.s de l'Etat. Nous exigeons l'ouverture de négociations salariales dans l'objectif de compenser, cas échéant, l'introduction de ce rachat.

Contre l'arnaque de l'indexation négative

De plus, nous dénonçons fermement l'intention du Conseil d'Etat de retenir l'indexation des salaires à la prochaine hausse du coût de la vie. Le gouvernement explique en effet que le fait de ne pas avoir indexé les salaires à la baisse lorsque l'indice des prix a baissé crée un «bonus» pour les salarié.e.s et que la prochaine hausse de l'indice ne sera répercutée sur les salaires que pour la part dépassant le 1,1%. Comme si le Conseil d'Etat ne savait pas que, depuis dix ans (pour ne pas remonter plus loin), l'indexation n'a pas été versée entièrement (notamment à cause de la «convention Conseil d'Etat-FSF»), comme s'il ne savait pas que les annuités ont été rabotées et qu'une contribution de crise a même été prélevée sur nos salaires. Nous faire croire, aujourd'hui, que nous aurions une dette à l'égard de l'employeur est un mensonge politique et social. Nous demandons donc au Conseil d'Etat d'annuler ce «passif d'indexation» et de s'engager immédiatement à compenser pleinement le prochain renchérissement.

**Non au plan Conseil d'Etat-FSF!
Pour l'ouverture immédiate de négociations salariales!
Pas de retenue sur l'indexation!**

Nom et prénom	Fonction et département	Signature

A renvoyer jusqu'au 10 juin 2013 aux adresses à l'une ou l'autre des organisations qui figurent en en-tête